GÉMENOS - Le sentier de la glacière

Gémenos

Le paysage aux alentours de la glacière (©Jean-Marc Salles)

Sillonnez le vallon ombragé de Saint-Pons, le long du Fauge jusqu'à la glacière de Bertagne. Patrimoine et panorama au rendez-vous !

Au départ du domaine départemental de Saint-Pons, cette boucle vous permettra de découvrir le riche passé industriel lié à l'eau de ce vallon. Moulin à blé, papeterie, glacière... sont les témoins encore visibles de ces activités qui pendant longtemps ont fait vivre le territoire. Le long du Fauge, accompagnés par la fraîcheur de son torrent et de son sous-bois, l'ascension continue jusqu'à la glacière de Bertagne, surveillée par le Pic de Bertagne qui domine les montagnes alentours et offre un magnifique panorama jusqu'à la mer Méditerranée.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 45

Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 528 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire

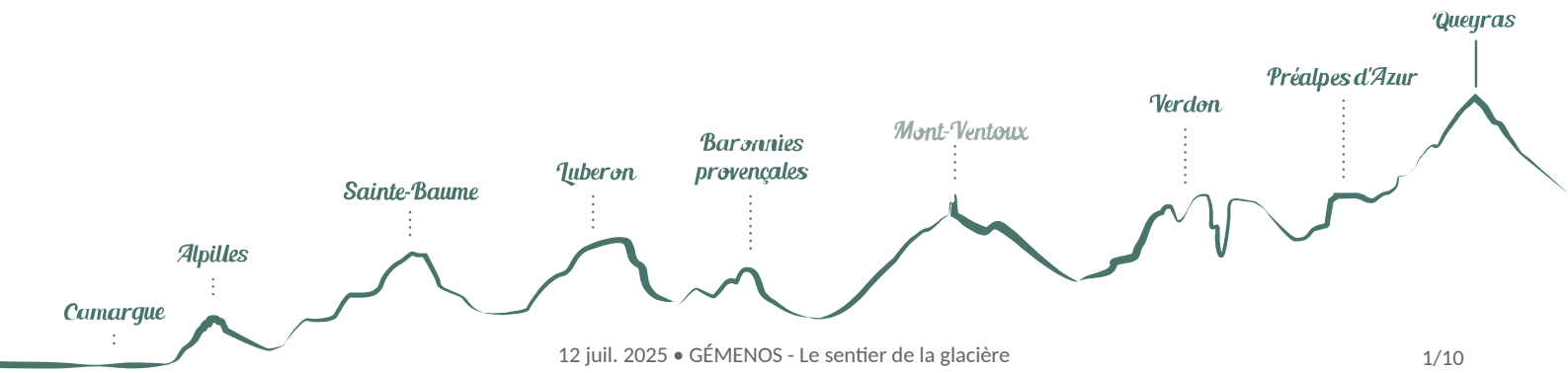

Itinéraire

Départ : Parc de Saint-Pons, Gémenos
Arrivée : Parc de Saint-Pons, Gémenos
Balisage : GRP® PR

En partant du parking, suivre les panneaux indiquant la direction « Vallée de Saint-Pons » jusqu'à la maison du Parc. Poursuivre par le chemin balisé jaune, traverser la D2 et passer par les ruines du Paradou en suivant la direction « Abbaye de Saint-Pons ».
1- Au niveau de la cascade de tufs et du moulin de Cuges, s'engager à droite dans un passage du mur avant le pont en pierre. Emprunter un petit chemin de terre qui longe le torrent du Fauge en passant par deux ponts en bois (balisage jaune). Gravir les escaliers pour arriver devant l'abbaye, franchir à droite le pont en pierre et poursuivre par la large piste qui monte jusqu'à une citerne enterrée.
2- Au carrefour, suivre à droite l'indication « La Glacière par le Vallon du Fauge ». Le sentier, rocailleux au départ (balisage jaune), devient ascendant et rejoint la glacière après 2,7 km.
3- À la glacière, prendre à gauche le petit sentier empierré (balisage jaune pointillé) qui descend doucement. Après environ 250 m, tourner à droite pour rejoindre le chemin principal, balisé jaune et rouge/jaune (GRP®). Poursuivre la descente en suivant le balisage jaune, direction « Abbaye et Parc de Saint-Pons ». Longer ensuite la D2 sur environ 250 m, puis redescendre à gauche par le sentier balisé qui mène jusqu'à la citerne enterrée.
2- Redescendre par la piste empruntée à l'aller pour retrouver le Parc de Saint- Pons puis le parking de départ.

Sur votre chemin...

La fabrique du Paradou (A)

Le parc départemental de Saint-Pons (B)

Le Murin de Bechstein (C)

Le moulin de Cuges (D)

L'humide vallon de Saint-Pons (E)

L'abbaye de Saint-Pons (F)

La glacière de Bertagne (G)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- PARC DE SAINT-PONS : ce site naturel protégé, propriété du Département des Bouches-du-Rhône, est soumis à une réglementation spécifique. Il peut être fermé en cas de risque naturel (vent fort, pluie, neige, dégel, incendie). Avant de partir, je consulte les conditions d'accès (notamment en été). Pour préserver ce lieu fragile, je respecte les interdictions : pas de chiens, pas de vélos, pas de cueillette, pas de baignade, pas de feu. Je profite de l'aire aménagée à l'entrée du parc et je repars avec tous mes déchets. Des gardes à cheval assurent la protection du site. Pour toute question, je contacte la Garde départementale au 04 13 31 50 30.
- RISQUE INCENDIE : le feu est l'ennemi de la forêt… et du randonneur ! Je ne fume pas en forêt et n'y allume pas de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, je me renseigne sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

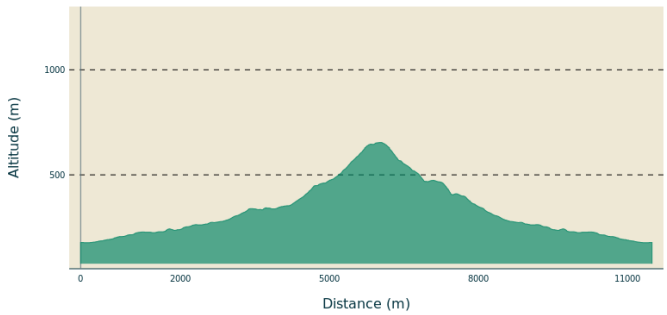

Altitude min 177 m
Altitude max 654 m

Transports

Les lignes de l'agglo (arrêt Gémenos Centre-ville) : ligne 7 Gémenos - Gare d'Aubagne

Accès routier

À 6 km à l'est d'Aubagne, par la D2.
À 9,5 km à l'ouest de Cuges-les-Pins, via la DN8 puis la D396.
À 27 km à l'est de Marseille, par l'A50 puis l'A502 et la DN8.

Parking conseillé

Parking du Parc de Saint-Pons, Gémenos

Lieux de renseignements

OT Gémenos

Cours Pasteur, 13420 Gémenos

officedetourisme@mairie-gemenos.fr
Tel : +33 (0)4 42 32 04 40
http://www.mairie-gemenos.fr/tourisme/l-office-de-tourisme-a-votre-service

Parc naturel régional de la Sainte-Baume
accueil@pnr-saintebaume.fr
https://www.pnr-saintebaume.fr

Sur votre chemin...

La fabrique du Paradou (A)

Restauré en 2014, ce bâtiment abritait autrefois une importante papeterie. Comme d'autres manufactures de la vallée, elle s'était installée ici pour profiter de l'abondance en eau du torrent du Fauge, indispensable à la fabrication du papier. Contrairement aux papeteries modernes, celle du Paradou n'utilisait pas de bois, mais des chiffons de chanvre, de lin ou de coton. Cette technique a permis à l'usine de se spécialiser dans le papier à cigarettes. L'activité du site a perduré de 1653 jusqu'au début du XXe s.

Crédit photo : ©Carole d'Antuoni - PNR Sainte-Baume

Le parc départemental de Saint-Pons (B)

Au pied du Pic de Bertagne, point culminant des Bouches-du-Rhône avec ses 1 043 m, s'étend le Parc de Saint-Pons : 1 300 ha de nature et de patrimoine, acquis par le Département entre 1972 et 2000. Situé sur le versant ouest de la montagne Sainte-Baume, ce parc forme une véritable enclave de nature sauvage. Hêtres, ifs, charmes, érables bordent les sentiers, accompagnés d'une faune discrète mais remarquable : Cincle plongeur, Genette, ou encore l'emblématique Aigle de Bonelli.

Crédit photo : ©Jean-Paul Herbecq

Le Murin de Bechstein (C)

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) occupe uniquement les milieux forestiers. Cette espèce de chauve-souris apprécie particulièrement les vieilles forêts de feuillus où elle utilise les cavités des troncs d'arbre comme refuge et site de reproduction. Il est facilement reconnaissable à ses grandes oreilles. Se nourrissant exclusivement d'insectes, il est aujourd'hui menacé du fait de la raréfaction de sa nourriture et de ses habitats. Un seul site de reproduction est connu sur le territoire du Parc, dans la vallée de Saint-Pons.

Crédit photo : ©Jean-Claude Tempier - CEN PACA

Le moulin de Cuges (D)

Situé sur la commune de Gémenos, ce moulin fut acheté en 1534 par la commune de Cuges-les-Pins, dont il tire son nom. Emblématique de la vallée, il se distinguait par son fonctionnement tout au long de l'année, grâce à un débit d'eau régulier, une rareté dans une région souvent marquée par les sécheresses estivales. Il représentait alors la principale source de revenus pour la commune de Cuges, qui en conserva la propriété jusqu'en 1813.

Crédit photo : ©Carole d'Antuoni - PNR Sainte-Baume

L'humide vallon de Saint-Pons (E)

Ce vallon humide, bénéficiant de l'eau du torrent Fauge et de la source de Saint-Pons, connut au Moyen Âge un développement des activités industrielles. D'importants aménagements hydrauliques, dont un réseau de canaux, virent le jour pour permettre l'installation de différentes fabriques. L'eau de ce vallon, rare dans cette région semi-aride, et sa maîtrise, permit l'installation des moulins, papeteries, tanneries, verreries… qui ont fonctionné pendant de très nombreuses décennies.

Crédit photo : ©Carole d'Antuoni - PNR Sainte-Baume

L'abbaye de Saint-Pons (F)

En 1205 débute la construction de l'abbaye de Saint-Pons, fondée par Dame Garcende pour accueillir une communauté cistercienne de femmes. Les religieuses vivaient notamment des ressources tirées de leurs terres : vergers, potagers, élevage… L'abbaye joua un rôle central dans le développement de l'activité hydraulique de la vallée. Elle fut habitée jusqu'à son abandon en 1407. Aujourd'hui, elle appartient au Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Crédit photo : ©Carole d'Antuoni - PNR Sainte-Baume

La glacière de Bertagne (G)

Entre 1650 et 1900, la montagne de la Sainte-Baume fut un haut lieu de production de glace naturelle. Environ 20 glacières y étaient en activité, permettant d'approvisionner les villes portuaires de Marseille et Toulon. Remplies en hiver grâce à la glace formée dans leurs bassins de congélation, elles conservaient ce précieux chargement jusqu'au printemps. De là, la glace était débitée puis acheminée entre avril et septembre vers les lieux de consommation.

Crédit photo : ©Jean-Marc Salles

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de